

STOP ALGUES

- Oxydant choc Double action (solide) -

- **STOP ALGUES Oxydant choc double action** est un produit *non comburant au stockage et non comburant au transport*.
- Il se présente sous forme de granulés multifonctions qui permettent
 - de réaliser des chlorations chocs en cas d'apparition d'algues.
 - de régénérer les chloramines présentes dans les bassins en chlore actif.
- **STOP ALGUES Oxydant choc double action** convient particulièrement aux piscines traitées aux désinfectants chlorés (chlore organique, électrolyse au sel, brome...).

Description du conditionnement :

	Seau 5 Kg
Pot/seau : couleur	Blanc
Hauteur	200mm
Etiqueté	125 x 265
Symbole tactile	Oui
Homologation	Oui
Couvercle : Couleur	Blanc
Sécurité enfant	Non
Carton : Kraft + étiquette	Oui
Imprimé	Non
de	4 seaux
Livré sur palette Euro de	21 cartons x 4 = 84 seaux

Méthode d'utilisation :

- Régler le pH entre 7,2 et 7,6 selon la dureté de l'eau (en utilisant des correcteurs de pH)

Dosage : 100 à 150 grammes par 10 m³ (à mesurer avec le gobelet doseur)

- Introduire le produit devant les refoulements pour les *piscines carrelées* ;
- Dans le cas de piscines à *revêtement liner ou polyester*, mettre la pompe en marche et la filtration en marche et mettre le produit dans les skimmers.

Attention : Laisser tourner la pompe en continu pendant 4 heures.

Sécurité :

STOP ALGUES Oxydant choc double action est un produit corrosif et nocif en cas d'ingestion. En outre, c'est un produit dangereux pour les organismes aquatiques.

- ◆ En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un spécialiste en cas d'irritation.
- ◆ En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette).
- ◆ Ne pas inhaler les vapeurs du produit lors de l'ouverture de l'emballage
- ◆ Pour éviter toute ingestion accidentelle, ne pas manger, fumer ou boire pendant l'utilisation.
- ◆ Ne pas laisser à la portée des enfants.
- ◆ Eviter le contact avec la peau. Bien se laver les mains après manipulation.
- ◆ **Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques (en particulier, dégage un gaz toxique au contact d'un acide).**
- ◆ Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
- ◆ Rincer l'emballage vide dans la piscine avant de le jeter

Conservation :

A conserver dans un endroit sec et frais.
Bien refermer l'emballage après usage.

Composition :

Poudre obtenue à partir d'un mélange de

- Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté à 56 % minimum de chlore disponible (Chlore organique à dissolution rapide et complète sans trace de résidus et exempt de composants calcaires),
- Potassium persulfate (produit à l'oxygène actif).

Durée conservation : 3 ans